






# Proposition de Zonage

## Zones urbanisées

	Zone AU urbanisation future
	Zone AUa urbanisation future
	Zone AUc urbanisation future
	Zone UA dense
	Zone UB moyenne densité
	Zone UC faible densité
	Zone UX d'activités

## Zones naturelles

	Zone N naturelle
	Zone NLo Loisirs et Equipements Publics
	Zone Nc carrière
	Espaces Boisés Classés L 130.1
	Zone de risques forts du P.P.R. -Inconstructible R 123-11 b

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES



Périmètre d'étude déviation de St.Gingolph.

**1** Numéro



Emplacement réservé au PLU

**7** Largeur de plateforme

N° de référence au plan	Destination de l'emplacement réservé	Superficie	Collectivité ou service public bénéficiaire
1	Déviation de la Route Départementale N°1005, délibération du Conseil Général du 17/12/2007.	22986m <sup>2</sup>	Conseil Général
2	Création d'une voie de desserte du secteur de la "FIN SUD" à 8m de plateforme.	250m <sup>2</sup>	Commune
3	Aménagement de l'ancienne route de NOVEL, à 7m de plateforme.	150m <sup>2</sup>	Commune
4 et 4bis	Création de liaison piétonne publique pour accès de la RD 1005 aux quais, de 5m de plateforme	2x20m <sup>2</sup>	Commune
5	Création d'un parking et d'équipements publics.	900m <sup>2</sup>	REALISE
6	Aménagement de Voirie au lieu-dit " En VELARD ".	1750m <sup>2</sup>	Commune
7	Equipement Public.	600m <sup>2</sup>	Commune
8	Extension de la plage.	900m <sup>2</sup>	Commune
9	Création d'un parking public planté et aménagé en bordure du lac et de la plage.	1000m <sup>2</sup>	REALISE
10	Extension du cimetière.	330m <sup>2</sup>	Commune
11	Rectification d'une VC au lieu-dit " BRET ".	-	Commune
12	Création d'une voie de desserte du secteur de " LA CROIX DE MISSION " à 8m de plateforme.	1010m <sup>2</sup>	Commune
13	Création d'une voie pour liaison " CHEZ MONNET " - " BOUT DE LA FIN " à 8m de plateforme.	960m <sup>2</sup>	Commune
14	Création d'un accès à la Morge de 5m de plateforme	205m <sup>2</sup>	Commune